


**COMPTE-RENDU DE
LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR n°104/NP**

Réunie le Samedi 22 mai 2021 à 14 H 00
Chalet-logis de Blériot

Présents: Norbert PERREUX, Bernard BEDUCHAUD, Jean-Pierre MARNEF, Jean-Denis MONNET, Francine PERREUX, Pascal PHULPIN, André RICHEZ, Julien STRYJEK, Philippe TETART, Claudette VOLVERT.

Absents excusés : Daniel CHAIRON, Alain GOGIBUS, Jackie JAHYER, Cédric MARTIN, Teddy TORLET.

1. Approbation du CR de la réunion n° 103 :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des participants.

2. Effectifs licenciés :

L'effectif de la compagnie aujourd'hui est de 79 archers dont 7 passagers.

3. Organisation du 3D du 30 mai à Germigny :

50 archers sont inscrits à ce jour. Une autorisation d'ouverture de buvette a été demandée auprès du maire de JANVRY dont dépend la coopérative vinicole qui nous accueille.

Les 24 cibles seront positionnées dans le bois au-dessus de la coopérative et à gauche le long du chemin des vaches.

Les préconisations sanitaires obligatoires seront respectées sur place : pour le greffe et la buvette, protection plexiglas ou film alimentaire et distribution de gel hydro alcoolique.

Les fiches de marque sont prévues par pelotons de 4 archers sur la même feuille cartonnée. Les 2 fiches seront remises à l'appel de chaque peloton. 13 pelotons sont prévus.

Norbert et Gérard BRISSAUD arbitreront.

- Jeudi 27 mai : piquetage - rendez-vous à Blériot à 13 heures 30

- Vendredi 28 mai : mise en place des bêtes - Jackie aura le camion et on prendra la remorque - rendez-vous à Blériot à 13 heures 30

- Samedi 29 mai : installation du greffe et de la buvette - rendez-vous à 13 heures 30 à Blériot.

Le parcours sera de 24 bêtes au lieu de 2 x 24, la mise sera donc moins élevée.

Concernant la buvette : du café, thé et chocolat et des boissons fraîches seront proposées. Des sandwiches seront à commander directement à la buvette contre remise d'un ticket.

Lors du passage au greffe, un ticket de boisson chaude sera donné à chaque archer.

Début des tirs : 9 heures. Il n'y aura pas de résultat à la fin des tirs, sauf pour le résultat départemental.

Tous les résultats seront transmis à la FFTA le soir même.

Pas de repas de midi, le protocole sanitaire ne nous autorise pas à installer de tables, mais nous mettrons des chaises distantes les unes des autres de 1,25 m à disposition des archers pour qu'ils puissent se restaurer tranquillement.

4. Organisation des TAE des 12 et 13 juin 2021 :

Samedi 12 juin après-midi, TAE national (ancien fédéral), blasons de 122 sauf pour les jeunes blasons de 80.

Dimanche 13, qualificatif du TAE international le matin et duels l'après-midi pour les archers marnais Médailles du championnat de la Marne des deux TAE le dimanche soir.

Sandwichs et gâteaux prévus à la buvette.

Nous n'avons que 4 inscrits pour l'instant.

Le terrain sera installé le vendredi 11 juin à partir de 14 heures.

5. Barbecue et challenges d'été du 26 juin 2021 :

Le barbecue est prévu le samedi midi et les tirs l'après-midi.

Le règlement des challenges va être modifié. Bernard a réfléchi sur un projet qui va être communiqué aux membres du comité directeur. Les tirs se feront sur cibles 3D, cibles campagne et cibles anglaises.

Le règlement du tableau d'honneur ne change pas.

Les bons d'inscription, le tableau pour les salades et gâteaux, l'affiche et le tableau des participants vont être faits par la secrétaire. La date limite des inscriptions sera le mercredi 23 juin. Gratuité pour les moins de 10 ans.

6. Suivi du budget 2021 :

La subvention de fonctionnement votée par la Ville, de 3 570 € devrait bientôt nous parvenir.

Le Département de la Marne nous a versé une subvention de 473 € calculée en fonction du nombre d'archers et de licences dirigeants.

Une demande de subvention a été faite auprès de l'ANS (anciennement CNDS) Agence Nationale du Sport pour 2 000 €. Nous allons sûrement recevoir 1 500 €.

Une demande de subvention a été aussi faite à la FDVA d'un montant de 2 200 €. Le dossier a été accepté, mais nous ne savons pas combien nous aurons.

Nous avons fait une journée d'animation avec l'IME de Villers Franqueux. La facture de 112 € n'est pas encore réglée, Norbert a fait un rappel.

Nous avons acquis pour 1000 € de mousses pour les cibles.

Décathlon vend des arcs en aluminium ambidextres de 66 pouces 24 livres qui pourraient être utilisés pour les séances d'animation. Décision du Comité Directeur d'en acheter 5.

Pour les écoles de tir il faudrait également acheter des poignées encliquetables ainsi que des branches de 18, 20 et 22 livres (voir avec les responsables des écoles de tir).

Nous avons aussi besoin de noks.

Ces achats justifieraient les subventions 2020 que nous avons reçues.

La Compagnie a eu connaissance d'une tondeuse autoportée à vendre, valeur neuve 1 500 € vendue 700 € qui permettrait d'entretenir le terrain le long des haies, derrière le chalet et les containers ainsi que derrière le bloc sanitaire.

Norbert soumet ce projet d'achat au vote des membres présents du comité directeur : 1 abstention.

7. Bouquet provincial du 26 septembre à Montfermeil (93) :

Il n'y a pas d'inscription de drapeaux en ligne à ce jour. Il faut se préinscrire pour pouvoir présenter le drapeau de la Compagnie à MONTFERMEIL. Le Championnat de France Beursault qui devait avoir lieu début octobre est reporté au dimanche 21 novembre (date de notre concours en salle).

8. Calendrier rentrée 2021-2022 :

Les 4, 5 et 6 juin prochain nous avons une animation à l'initiative de la ville de REIMS au Parc de Champagne. Il y aura 4 cibles et 15 personnes prévues par 1/4 d'heure. 4 moniteurs minimum sont donc nécessaires pour assurer cette animation, plus 1 pour donner des flyers et des renseignements.

Samedi 19 juin : initiation prévue avec un ou plusieurs jeunes.

Samedi 26 juin : barbecue et challenges d'été

11 et 12 septembre : forum des associations

14 au 18 septembre : semaine portes ouvertes

Dimanche 26 septembre : bouquet provincial et championnat de France 3D par équipes

9. Dossiers en cours :

La Compagnie est inscrite sur le site qui répertorie les clubs qui acceptent les personnes à mobilité réduite. Nous aurons le label handisport et une demande de créneau spécifique est prévu le mercredi de 20 à 22 heures à Prieur à partir de la rentrée.

Autre dossier sur l'accès des femmes mères de famille au tir à l'arc, c'est un objectif de la Fédération. Un créneau est prévu également à la rentrée le samedi de 16 à 18 heures avec éventuellement garderie. Il faudra réfléchir aux conditions de cette garderie.

Concernant la clôture du terrain, Norbert n'a toujours pas de nouvelles de la Ville. Des courriers par mail ont été adressés à Monsieur BONNARD ainsi qu'à Monsieur BLANCHARD, restés sans réponse.

Une entreprise de vidange est intervenue récemment pour la cuve des sanitaires. Le dirigeant des plombiers qui était présent devait envoyer une équipe rapidement réparer la fuite dans les toilettes. Travaux non effectués actuellement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 heures.

La Secrétaire Générale,

Claudette VOLVERT

Le Président,

Norbert PERREUX